



Venir en france pour y travailler et y vivre

Par **karine**, le **15/09/2008** à **17:49**

Mon ami marocain veut venir en france pour vivre avec moi et fonder une famille et bien sure y travailler. La vie en concubinage est elle reconnue pour demander un visa . Si je suis enceinte, ce qui est peut être le cas, pourra t il venir reconnaitre son enfant et l'élever en france. Ou serez t il plus facile que moi je m'expatrie au maroc .

Par **citoyenalpha**, le **18/09/2008** à **00:20**

[citation]La vie en concubinage est elle reconnue pour demander un visa .[/citation]

Non vous ne pouvez obtenir de visa de droit du fait du concubinage

[citation]Si je suis enceinte, ce qui est peut être le cas, pourra t il venir reconnaitre son enfant et l'élever en france.[/citation]

Non le fait d'avoir un enfant ne permet pas de droit d'obtenir un visa

[citation]Ou serez t il plus facile que moi je m'expatrie au maroc .[/citation]

ou de se marier procédure longue mais efficace avec un enfant en plus il vous faudra juste un peu de patience.

En attendant le visa vous pouvez toujours vous établir au Maroc.

Restant à votre disposition